



Conseil Municipal du 3 juillet 2025
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2025/25

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 16
votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Laurence GUERNE, André BOURDON, Philippe
BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Chimina
Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Jean DECROIX, Christian TETARD, Julia NOJAC,
Alaine HOUREZ, Eliane CHIDIACK, Patrice GOSNET

Étaient régulièrement représentés :

Claudine THIRANOS par Bernadette VOOGSGERD,
Philippe BARBIER par Philippe BUIRON
Patrice JACQUET par Philippe AUDEBERT
Laurent FOHRER par Grégory BENOIT

Était absent :

Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Philippe BUIRON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MARS 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et
suivants,

Absents à la séance du 25 mars 2025 ne prennent pas part au vote : Philippe BUIRON,
Laurence GUERNE, Eliane CHIDIACK, Patrice GOSNET.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 25 mars 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Ag. des emprunts
095-219502572-20250703-D-2025-25-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Philippe BUIRON

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 08.10.7. / 2025
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 08.10.7. / 2025.